



Accusé de réception en préfecture
094-219400710 – 15/10/2025 – DELIB 2025-271
Date de télétransmission : 15/10/2025
Date de réception préfecture : 15/10/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE SUCY-EN-BRIE
Département du Val-de-Marne

Nombre de membres
composant le Conseil Municipal **35**
Présents à la séance **31**

**Extraits du Registre
des Délibérations
du Conseil Municipal**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture, le **15 OCT 2025**
et de la publication le **15 OCT 2025**
Le Maire, 

Conseil Municipal du 13 Octobre 2025

N° DCM : 2025-271-04S

Objet :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE LA TOITURE DU CENTRE
TECHNIQUE MUNICIPAL ET POUR L'INSTALLATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué,
s'est réuni à la Maison des Familles sous la présidence de Monsieur Olivier TRAYAUX, Maire.
Cette réunion se tient en public dans la limite de la capacité de la salle.

Etaient présents :

M. TRAYAUX Maire en exercice, Mme FELGINES, Mr VANDENBOSSCHE, Mme PENAUD,
M. CHAFFAUD, Mme TIMERA, M. BOURCIER, Mme PINTO, M. AMSLER,
Mme BOURDINAUD, M. MUSSO, M. MONTEFIORE, Adjoints

Mme MILLE, M. CATINAUD, M. OFFENSTEIN, M. DAMBRIN, M. DURAZZO, Mme LAURENT,
Mme CIUNTU, M. CARDOSO, Mme BLAMOUTIER, Mme GRASSER, Mme MARIE,
M. BOGUET-HENARD, M. BRIE, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA, M. CHESNOY,
M. MARASCO, Mme SIMON, Mme. ASTIC.

**Absents excusés et représentés (en application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités
Territoriales) ayant donné pouvoir à :**

M. CHARTRAIN donne pouvoir à M. CHAFFAUD
Mme WESTPHAL donne pouvoir à Mme FELGINES
Mme VALOEAU donne pouvoir à M. DAMBRIN
M. BRAND donne pouvoir à Mme SIMON

Madame TIMERA est désignée comme secrétaire de séance en application
de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

DELIBERATION N° 2025-271

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° CM2023/04/14/27 adoptée par le conseil métropolitain du 14 avril 2023 portant sur le lancement de l'appel à projets « projet de solarisation métropolitain » à destination des collectivités territoriales de la Métropole du Grand Paris adoptée par le conseil métropolitain du 14 avril 2023,

VU la décision n°2024-180 du 25 novembre 2024 sollicitant un financement auprès de la Métropole du Grand Paris pour la rénovation d'étanchéité de la toiture du Centre Technique Municipal dans le cadre du plan de solarisation métropolitain,

VU la délibération n°CM2025/07/11/23-2 du Conseil de la Métropole du Grand Paris du 11 Juillet 2025 portant attribution de subventions au titre du fonds énergies et approuvant les conventions de partenariat et de financement pour 8 projets de solarisation,

VU le rapport n° 2025-271 présenté en Commission des Affaires Techniques en date du 30 septembre 2025,

CONSIDERANT que la Ville de Sucy-en-Brie porte une forte ambition en faveur du développement des énergies renouvelables et de récupération (« EnR&R ») sur son territoire,

CONSIDERANT que forte de ces engagements, la Ville a candidaté en janvier 2023 à l'appel à projets du plan de « solarisation métropolitain » et qu'elle a été lauréate, lui permettant ainsi de bénéficier de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris,

CONSIDERANT l'obtention d'une subvention d'un montant de 84.205 euros provenant du Fonds Energies de la Métropole du Grand Paris,

SUR proposition du Maire,

Après avoir entendu le rapporteur,

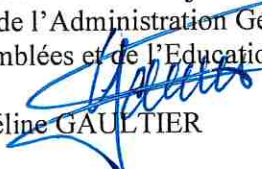
LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1^{er}: **APPROUVE** le soutien financier de la Métropole du Grand Paris à hauteur de 84.205 € pour du projet de rénovation de la toiture du centre technique municipal et pour l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque.

Article 2nd: **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces subventions et notamment les conventions à intervenir.

Cette délibération a été adoptée par **35 POUR**

Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale Adjointe des Services
en charge de l'Administration Générale, des
Assemblées et de l'Education

Céline GAULTIER

 Le Maire,

Olivier TRAYAUX